

08.01.2019>>>>>>>15.01.2019

dans la presse...

Attractivité >>>

«Un véritable atout pour le territoire» (La Montagne 10.01.19),
zoom sur les métiers d'art, un secteur en développement sur le bassin

«Combattre les préjugés sur le handicap» (La Montagne 15.01.19),
focus sur une entreprise thiernoise, Handi's Industrie,
en lice pour le palmarès des trophées des entreprises

Cela se passe aussi sur notre territoire >>>

«Des réalisations exemplaires» (La Gazette de Thiers 10.01.19),
zoom sur deux chantiers exemplaires réalisés en 2018 à Celles-sur-Durolle

«Le tour d'horizon des projets» (La Gazette de Thiers 10.01.19),
focus sur les actions et initiatives qui attendent Châteldon en 2019

«Vers un nouveau centre-bourg, une salle multiactivités à Puy-Guillaume..».
(La Montagne 11.01.19), un article sur les projets à venir sur les Communes de
La Monnerie-le-Montel, Puy-Guillaume, Celles-sur-Durolle...

«Le difficile revers de la médaille» (La Gazette de Thiers 10.01.19),
zoom sur la Commune de Néronde-sur-Dore

«Le rire pour rassembler le public» (La Montagne 09.01.19),
tour d'horizon de la culture sur le bassin en 2019

Focus sur les contes-lectures effectués à La Monnerie-le-Montel et Courpière
dans le cadre de la saison culturelle « Les Jeunes Pousses » (La Gazette de Thiers 10.01.19)

«Des jardins partagés à Courpière» (La Montagne 12.01.19),
article sur les projets de la Commune en 2019

«Investir aujourd'hui, économiser demain» (La Montagne 15.01.19)
zoom sur les actions de la ville de Thiers en faveur des économies d'énergie,
dans le cadre du label Territoire à Energie Positive



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

ENTREPRISES

Un véritable atout pour le territoire

Les métiers d'art sont aujourd'hui un réel atout pour le bassin thiernois. Et le territoire l'a bien compris puisqu'un véritable écosystème s'est créé, permettant de développer encore un peu plus ce secteur.

« Sur l'ancienne région Auvergne, il existe une vingtaine d'entreprises labellisées Entreprise du patrimoine vivant (permettant de distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, *ndlr*). Et la moitié sont sur le bassin de Thiers. Il y en a dans le domaine de la coutellerie, du travail du cuir, du bois... Ce qui montre bien la richesse du bassin en terme de savoir-faire », explique Julien Goubely, directeur du pôle attractivité à la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Des formations présentes sur le bassin

Et parmi ces entreprises labellisées, de nombreuses sont dans le secteur des métiers d'art. « Il existe en France plus de 200 métiers répertoriés comme mé-



Les métiers d'art représentent un véritable atout pour le développement du bassin thiernois. (PHOTO D'ILLUSTRATION)

tiers d'art, avec 16 grandes familles (*). Elles sont à peu près toutes présentes sur le bassin de Thiers. »

Car si le secteur séduit, le territoire mise également sur ces métiers. « Au

moment de la classification de Thiers, Action cœur de ville, il a été démontré que les métiers d'art étaient un véritable atout pour le développement du centre de Thiers.

Et il existe aujourd'hui tout un écosystème qui permet de les développer. »

Avec notamment des formations présentes sur le

territoire (école de coutellerie à Thiers, formation en ébénisterie au Château d'Aulteribe à Sermentizon). « Il y a un terreau fertile sur le bassin. Et les collectivités mettent en place différentes actions pour valoriser ces métiers. »

Des actions pour favoriser l'installation

À l'image des Journées européennes des métiers d'art mais aussi du salon Coutellia (le festival international du couteau d'art et de tradition). « Il y a également des produits immobiliers avec les Ateliers de Thiers (rue du Piron et rue Alexandre-Dumas, *ndlr*) qui proposent d'accueillir des artisans d'art. »

Laura Morel

laura.morel@centrefrance.com

(*) Ameublement et décoration ; architecture et jardins ; bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie ; céramique ; cuir, facture instrumentale ; jeux, jouets et ouvrages mécaniques ; luminaire ; métal ; mode et accessoires ; papier, graphisme et impression ; restauration ; spectacle ; tableterie ; textile ; verre et cristal.

EN BREF

En chiffres

Selon les derniers chiffres de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme, 150 entreprises artisanales sont actuellement recensées métiers d'art sur les bassins de Thiers et d'Ambert contre 650 dans le Puy-de-Dôme.

Mais comme l'explique Julien Goubely, directeur du pôle attractivité à la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, « il est difficile de compter tous les professionnels puisqu'il existe différents statuts. Certains sont installés sous le statut d'artisan, et sont donc recensés par la Chambre de métiers et de l'artisanat. Et d'autres sont sous le statut d'artiste ».

Journée européenne

Trois éditions des Journées européennes des métiers d'art ont déjà eu lieu sur le territoire de Thiers Dore et Montagne. « Je me suis occupé de l'organisation de deux éditions et, à chaque fois, il y a un vrai engouement autour des métiers d'art, avec une quarantaine d'artisans participants et plusieurs milliers de visiteurs. »

Retour
SOMMAIRE

RESPONSABLE ■ Handi's Industrie, entreprise adaptée installée à Thiers, mise sur le « gagnant tripartite »

« Combattre les préjugés sur le handicap »

Handi's Industrie, installée à Thiers, emploie 95 % de personnes en situation de handicap. Spécialisée dans la sous-traitance industrielle, le Call center et la communication graphique, l'entreprise s'attaque au marché du mélange de fruits secs.

Cécile Bergougnoux
cecile.bergougnoux@centrefrance.com

« Je voulais créer une entreprise responsable et engagée ». Après une carrière dans le transport et la logistique, une création d'entreprise, Auvergne Packaging, Patricia Vasson voulait porter « d'autres valeurs ». Elle crée Handi's Industrie en 2012 à Thiers. « Nous avons été parmi les dernières entreprises adaptées du département à obtenir l'agrément de l'État ».

Épanouissement

Une entreprise adaptée est une entreprise à part entière qui permet, à des personnes reconnues travailleurs handicapés, d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs besoins. « Elle doit employer au moins 80 %



THIERS. Autour de Patricia Vasson, la fondatrice de Handi's Industrie, et d'Aurélie Beauregard, directrice adjointe, l'équipe de l'atelier sous-traitance industrielle. PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI

de salariés handicapés dans ses effectifs de production. Nous avons fait le choix d'aller au-delà avec 95 % de nos vingt salariés en situation de handicap, dont 100 % à l'atelier de sous-traitance industrielle », explique Patricia Vasson. Et Aurélie Beauregard, directrice adjointe de décrire : « Nous valori-

sons nos salariés et favorisons leur montée en compétences. Nous voulons combattre les préjugés sur le handicap tout en construisant des relations privilégiées avec nos clients ».

C'est ce que les deux jeunes femmes appellent la relation « gagnant tripartite ». « Pour le salarié en

situation de handicap, c'est lui permettre de travailler, nous ne sommes pas une entreprise d'insertion, mais nous privilégions à côté des compétences l'épanouissement personnel et l'exercice de la pleine citoyenneté. Pour l'entreprise, c'est créer des emplois pour les personnes en situation de handi-

cap en mettant en place une politique d'entreprise responsable qui interagit sur l'économie. Pour nos clients, c'est les inscrire dans une démarche responsable, les inciter à changer de regard sur le handicap et leur permettre un gain économique en allégeant leur contribution liée à l'obligation

d'emploi de personnes en situation de handicap ».

Handi's Industrie propose ainsi une série de services en marge de la production aux entreprises utilisatrices dans son atelier de sous-traitance industrielle (fabrication, assemblage, montage), dans son pôle administratif (gestion de standard, Call center, secrétariat) et dans son atelier graphique (impression sur tous supports, marquage véhicules). Et tout dernièrement, en s'équipant d'une nouvelle salle dédiée, « pour devenir les spécialistes dans le mélange de fruits secs ».

En lice

L'entreprise adaptée Handi's Industrie est nommée dans la catégorie « Handi responsabilité ». Le palmarès des Trophées des entreprises 2019 sera dévoilé à Clermont-Ferrand, mardi 5 février, lors d'une soirée dont le grand témoin sera Jean-Dominique Senard, président du groupe Michelin.

Retour
SOMMAIRE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des réalisations exemplaires

Deux chantiers d'envergure ont été réalisés au cours de l'année 2018 à Celles-sur-Durolle. Des chantiers exemplaires en matière de finance mais aussi d'écologie.

« Ces deux chantiers ont mêlé à la fois un petit peu d'ingéniosité, si tant est qu'on en a, un petit peu d'économie, et un petit peu d'environnement. On est vraiment dans ce qu'on appelle l'économie circulaire », se réjouit Olivier Chambon, maire de Celles-sur-Durolle.

La réflexion autour de réalisations communales moins onéreuses s'est imposée d'elle-même, au vu des budgets moindres avec lesquels composent les collectivités.

Recyclage de matières premières

Le premier projet concernait l'aménagement du centre-bourg. Le second portait sur la réfection d'un chemin forestier transformé en route. Pour ces deux points, « on a fait du recyclage de matières premières », précise le maire.

Au niveau du centre-bourg, la municipalité a profité de la démolition de quatre grandes maisons, acquises au préalable. « Ces maisons étaient faites de vieilles pierres. Nous les avons récupérées et stockées, assure le premier magistrat. Dans un second temps, l'intégralité



Les murets du centre-bourg ont été entièrement faits à partir de vieilles pierres issues de la démolition de quatre grandes maisons de la commune.

de l'aménagement, réalisé en terrasse, avec beaucoup de murets, a été réalisée avec des pierres de récupération. Nous avons eu zéro euros d'achat de matériaux. La fontaine, elle, a été réalisée avec un bac en pierre récupéré dans un village. »

Une telle réalisation permet donc logiquement à la municipalité de faire des économies en terme d'argent, mais également environnementales au niveau du bilan carbone.

Les plus belles pierres ont été choisies pour réaliser les murs. Mais les moins esthétiques ont également eu leur moment de gloire, dans le cadre de la restructuration du chemin forestier dit le chemin de la Cabine. « Ce chemin est très utilisé par

les agriculteurs de la commune. Il se situe entre le village de Sannajust et de La Vachie. Ce vieux chemin en terre était très abîmé par les nombreux passages. Cette structure méritait d'être plus solide que n'importe quelle route », détaille Olivier Chambon. Grâce à l'économie circulaire, la réfection est devenue possible, alors qu'elle ne l'avait jamais été par manque d'argent.

500 tonnes de matériaux issus des démolitions du centre-bourg ont été ramenées sur place, en coopération avec les agriculteurs. Et pour aller encore plus loin dans le recyclage, un conventionnement a été établi avec le Conseil départemental, double casquette du maire, égale-

ment vice-président en charge des routes au Conseil départemental, aidant. « Avec nos matériaux nous avons fait la couche de fondation, et pour la finition, nous avons récupéré 500 tonnes de raboté (*) de la route des Sarraix. » Résultat, aucun frais de matériaux, pour environ 1 km de route réalisé. « Cela nous a simplement coûté l'étalage et le compactage, soit environ 2.000 €, au lieu d'environ 70.000 €, à minima », conclut l'élu.

L'objectif désormais, « essayer de mettre en place le même système sur chaque projet ».

SARAH DOUVIZY

sarah.douvizy@centrefrance.com

(*) Lorsqu'une route départementale est refaite, celle-ci est rabotée sur 7 cm.

Retour
SOMMAIRE



CHÂTELDON ■ Cadre de vie, sécurité routière, travaux, logements...

Le tour d'horizon des projets

À l'occasion des vœux à la population, le maire de Châteldon a fait un tour d'horizon des projets, entre cadre de vie, sécurité, travaux...

Tony Bernard, maire de Châteldon, a présenté ses vœux à la population et aux forces vives de la commune, lundi soir à la salle des fêtes fraîchement rénovée.

Entouré de son conseil municipal, de la conseillère départementale Caroline Dalet, des maires du secteur et des représentants de la gendarmerie, Tony Bernard en a profité pour faire un tour d'horizon concernant la politique générale du pays, les cahiers de doléances ouverts en mairie. Et a évoqué le décès de Maurice Servajeau, fils de Claude (*).

Tony Bernard a ensuite rappelé les projets menés à bien en 2018 : le chauffage et la porte de l'église, l'accessibilité de la mairie, la réfection de la salle polyvalente, les travaux de voirie dans les hameaux et sur les chemins ainsi que sur le réseau d'eau pota-



VŒUX. Tony Bernard a souhaité ses vœux aux forces vives de la commune et au-delà. Il a lancé une étude de grande régie de l'eau et assainissement collectif rattaché à la communauté de communes TDM d'ici 2026 selon la loi NOTRe.

ble. Le maire évoquait aussi le jumelage réussi des sapeurs-pompiers de Châteldon et Ris ainsi que l'école et son travail auprès des enfants et notamment celui sur l'empathie.

Concernant 2019, le maire annonçait tout d'abord la sortie prochaine du nouveau bulletin municipal qui retracera la vie de Châteldon. Puis les différents projets, l'extension du bourg, la sécurisation des piétons et la sécurité

routière avec de nouveaux panneaux. Au niveau des travaux, l'entretien et les réparations sur les chemins et les villages ont été mentionnés tout comme la rénovation de logements dans le bourg et l'achèvement de trois autres logements par l'Ophis.

À plus long terme, dans le cadre de la communauté de communes TDM, une étude de regroupement des trente régies d'eau potable dans un premier temps autour du

SIAE Rive droite de la Dore de Noalhat-Paslières et Dorat sera conduite par l' élu Guy Pradelle. L'idée est de constituer, à l'horizon 2026 selon la loi NOTRe, une grande régie intercommunale publique eau et assainissement collectif au sein de TDM. ■

(*) Le conseil municipal en date du 18 octobre, a donné à l'esplanade du Souvenir le nom de Claude Servajeau, soldat des deux guerres, mort en 1944 dans un camp de concentration en Autriche. Une plaque commémorative a été dévoilée le 11 novembre dernier.

Retour
SOMMAIRE



LA MONNERIE-LE-MONTEL ■ La commune veut rendre ses lieux de vie plus agréables

Vers un nouveau centre-bourg

Après la réhabilitation d'un grand bâtiment, la redynamisation du centre-bourg de La Monnerie-le-Montel devrait se préciser en 2019 avec d'autres réalisations.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

En préparation depuis plusieurs années, la métamorphose du centre-bourg de La Monnerie-le-Montel devrait commencer à se concrétiser en 2019. « Cela fait deux mandats que nous travaillons dessus », rappelle le maire Jean-Louis Gadoux.

Le projet global consiste à redynamiser le centre de la commune qui aujourd'hui est traversé par de grands axes routiers. « À La Monnerie, les liaisons piétonnières sont difficiles. Beaucoup de rues n'ont pas de trottoirs », précise-t-il. « On n'a pas de place, pas de centralité », ajoute son adjointe Aline Lebref.

L'idée est donc de remettre le piéton au cœur du village, faire revivre les immeubles vacants et mettre en valeur les commerces. Parmi les zones ciblées comme prioritaires figure « la patte-d'oie » : la croisée de deux routes importantes, dont la RD 2089. En plus des problèmes de sécurité que cela pose, c'est



PATTE-D'OIE. « La commune s'est développée autour de l'industrie, donc elle a des voiries surdimensionnées, explique l'adjointe Aline Lebref. Il faut remettre le piéton au cœur du bourg sans entacher les déplacements routiers. » Par exemple à cet endroit, il pourrait y avoir une place centrale. « Aujourd'hui, on a plus l'impression d'un lieu de passage que de vie. »

aussi ici que des visiteurs peuvent se faire une image de La Monnerie. D'où l'importance de la rendre plus attrayante. Le quartier autour de l'école et de la Poste aurait également besoin d'être « pacifié ». Le secteur du plan d'eau des Planchettes et de la mairie pourrait aussi être plus attractif avec une dimension de loisirs. « Donner envie » et relier

ces différents sites sont les objectifs poursuivis.

La toute première réalisation de cette transformation sera le bâtiment du 7, rue de la Gare. Les travaux doivent se terminer en 2019. Cet immeuble permettra d'accueillir une boulangerie et une épicerie – avec une surface de vente de plus de 80 m² – et six appartements, qui doivent

être mis en location fin 2019.

Concernant les espaces publics à repenser, le collectif d'architectes missionné doit présenter courant janvier des propositions. « Nous allons avoir une estimation précise du coût et on pourra établir un calendrier d'interventions, échelonné sur plusieurs années, prévoit le maire. Les premiers travaux commenceront en fin d'année 2019. »

Parmi eux, ceux de mise aux normes du plan d'eau pour éviter notamment les risques d'inondation. Un scénario va être choisi ce trimestre. Ce sera peut-être l'occasion de rouvrir un ruisseau pour la dérivation.

Mur effondré

2019 sera enfin l'année de reconstruction du mur de soutènement effondré de la rue des Émouleurs. « Elle est barrée complètement depuis plus d'un an, précise Jean-Louis Gadoux. On va en profiter pour refaire les réseaux et l'enrobé de la route. » Une opération à 350.000 €. ■

CULTURE

Salon de la coutellerie. Il aura lieu les 12 et 13 octobre 2019. « C'est une manifestation importante qu'il ne faut pas laisser tomber », note le maire.

À SAINT-RÉMY

École primaire. Le maire Philippe Ossedat annonce en 2019 un « très gros projet pour l'école primaire ». Il s'agit de la mettre aux normes d'accessibilité, de l'isoler, de changer les huisseries, mais aussi de créer des salles de classes. Le dédoublement des classes de CP, et l'année prochaine des CE1, nécessite plus de place. L'étage, qui abritait notamment les anciens appartements d'instituteurs inoccupés, sera aménagé. Le budget est estimé à 700.000 €. Les travaux dureront une année, à partir de juin 2019. Entre-temps, les enfants seront scolarisés dans l'ancienne école privée.

Camping des Chanterelles. La société Alpha Camping a été sélectionnée par la mairie pour gérer les Chanterelles en délégation de service public. Elle compte y investir quelque 700.000 €. La construction d'une piscine chauffée et d'une trentaine de chalets fait partie de ses nombreux projets.

Salle des fêtes. Après la réhabilitation de la salle des fêtes (accessibilité, économies d'énergie etc.) grâce à une subvention TEPCV de quelque 400.000 €, la Ville poursuit en régie la peinture, pour une réouverture prévue en mars.

Assainissement. Cette année, la mairie compte réaliser deux tranches d'assainissement (sur 12), pour 400.000 €.

Plan d'eau. A l'automne doit démarrer la mise aux normes du plan d'eau, qui reste à définir.

Une salle multiactivités à Puy-Guillaume

D'importants investissements vont rythmer l'année 2019 à Puy-Guillaume.

Salle multiactivités. Le plus spectaculaire sera la construction d'une salle multiactivités neuve près du stade de rugby, vouée aux sports, aux loisirs et à l'événementiel. Les deux gymnases existants sont inadaptés, tant du point de vue sportif que de l'accueil de spectateurs. Ce troisième permettra donc d'accueillir diverses compétitions, mais aussi des événements culturels. Les associations susceptibles de l'utiliser ont été consultées. « La construction devrait débiter à la fin de l'année », espère le maire Bernard Vignaud. Le budget approximatif de ce projet s'élève à 2,5 M€ (avec 427.000 € de l'État et 350.000 € de la Région. D'autres subventions ont été sollicitées.)

Foyer logement. Autre grand chantier, la rénovation du foyer



PISCINE. Comme chaque année, une enveloppe (10.000 € en 2019) va être consacrée à des travaux de rénovation de la piscine.

logement pour personnes âgées, chiffré à 1,6 M€, subventionné à 52% (notre édition de mercredi).

Accessibilité. La commune poursuit la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments recevant du public. En 2019, seront con-

cernés l'école élémentaire (12.000 €) ; la maternelle (7.000 €) ; la gendarmerie (10.000 €) ; le gymnase Marcel-Robin (25.000 €) ; le Dojo (3.000 €) ; le gymnase Jeanne-Lachaize ; et une étude va être lancée pour l'école de musique.

Voie. Les travaux rue Émile-Zola vont se terminer (enfouissement de réseaux, desserte d'un lotissement, réfection de la voirie ; 210.000 € dont 56.000 € du Département). Des travaux aussi auront lieu rue Pierre-et-Marie-Curie (enfouissement de réseaux, réfection de la chaussée, 80.000 € ; éclairage public 110.000 €, sans compter les subventions).

Enfin, en 2019, le PLU (Plan local d'urbanisme) va être terminé, le maire visitera à nouveau les villages, et les associations, en partenariat avec la Ville, continueront d'animer la commune. ■

La nouvelle place de Celles-sur-Durolle baptisée « Arnaud-Beltrame »



PLACE. Bientôt finalisée.

Un autre chantier de restructuration de centre-bourg est en cours à Celles-sur-Durolle. Plus avancé qu'à La Monnerie, il doit se terminer en ce début 2019.

Précédemment, plusieurs bâtiments ont été détruits et une boulangerie-épicerie construite ainsi qu'un aménagement urbain avec stationnements, fon-

taine et terrain de pétanque. Bientôt, une aire de jeux pour enfants complètera l'ensemble. Le but : « Aérer le bourg et mettre en lumière le parvis de l'église, souligne le maire Olivier Chambon. Il reste les ravalements de façade, on réfléchit à un trompe-l'œil qui rappelle l'histoire de la commune et son futur. » Sur proposition des services de l'État, le conseil municipal a décidé de baptiser cette place « Arnaud-Beltrame ». Elle sera inaugurée au printemps. Les autres investissements concerneront les réseaux d'eau, assainissement et voirie.

2019 sera aussi la première année de mise en place du budget participatif à Celles. Les habitants ont jusqu'à fin janvier pour proposer leurs projets à la mairie. Ils pourront ensuite voter. « À partir du printemps, pourront démarrer les premières réalisations. » ■

NÉRONDE-SUR-DORE

Le difficile revers de la médaille

Commune attractive car proche de l'autoroute et des zones commerciales, Néronde-sur-Dore doit néanmoins faire face au revers de la médaille. Les néoruraux ne donnent que peu d'identité à ce bourg, qui peine à connaître une vie digne de ce nom.

« J'habite à Néronde. » « Quoi, tu habites à Néronde ? » Oui, dans l'imaginaire collectif, ce petit village de moins de 500 habitants peine à se créer une véritable identité, comme lieu « funky » où il fait bon vivre. Si les maisons s'y vendent en moins de huit jours, force est de constater que le pouvoir attractif de la commune, s'arrête à la proximité de Thiers et de l'autoroute. Un crève-cœur pour son maire, Michel Gonin.

Une cité-dortoir

« C'est un vrai problème sur la commune. Les gens ne se connaissent pas, la jeunesse du territoire on ne la connaît pas, les nouveaux ne viennent pas se



Coupé en deux, le bourg de Néronde-sur-Dore peine à trouver une véritable identité.

présenter en mairie, énumère le premier magistrat. En fait c'est devenu une cité-dortoir. »

Une cité-dortoir pas aidée par cette longue li-

gne droite qui coupe le village en deux, où l'on ne fait que passer, en l'absence en plus d'école, ou de boulangerie. L'entité Nérondaise n'existe donc

pas. Difficile de trouver un lieu de vie animé comme un commerce ou la place du village, dans un bourg qui gagne pourtant sans cesse des habitants. Mais

le néorural est comme ça. Qui plus est à proximité de toutes commodités. Et c'est ce qui contraste sans doute encore avec les villages plus en périphérie.

Moins de facilités certes, mais plus de vie locale. « Même pour les repas des associations, la salle des fêtes est pleine, mais il n'y a que très peu de Nérondais », soupire le maire, un brin fataliste.

Les cloches remises en route

Les associations justement, on s'y (r)accroche comme on peut. La chorale (14 adhérents dont 5 Nérondais) et le club Amitié Loisirs (36 adhérents, majoritairement des locaux), sont les deux fers de lance sur la commune, sous l'impulsion d'Isabelle Chevalier, chef de chœur, et Jean-Luc Bretel, président des « anciens ». Des lueurs d'espoir dans ce bourg, où les cloches de l'église ont été remises en route il y a un an, après des décennies de silence. « Deux personnes ont dit que le village revivait avec ça. » C'est un bon départ, combiné à la Grange des associations, rénovée près du four de La Brousse, pour les accueillir.

ALEXANDRE CHAZEAU

Retour
SOMMAIRE



LA CULTURE À LA UNE EN 2019

Humour, théâtre, danse, musique et chant à Espace

Le rire pour rassembler le public

Après le succès du début de la saison culturelle et plusieurs rendez-vous affichant complet, la programmation d'Espace réserve encore de belles surprises.

Maud Turcan
maud.turcan@centrefrance.com

Après Charlotte de Turckheim et le duo Cécile Giroud/Yann Stotz à l'automne, la saison culturelle de Thiers poursuit dans la voie de l'humour. Un univers qui séduit chaque année un peu plus le public thiernois... Résultat, la billetterie est prise d'assaut et plusieurs dates affichent déjà complet. C'est le cas de la pièce *C'était quand la dernière fois ?* avec le comédien thiernois Zinedine Soualem (16 février) ou du nouveau one-man-show de D'Jal (12 avril).

Plusieurs dates déjà complètes

Pour les amateurs, il reste encore quelques places pour applaudir Élie Semoun, le 18 mai (tarifs : 24 € et 20 €). Comme pour D'Jal, il s'agit d'une nouvelle création. Après une tournée de plus de 200 dates pour son dernier spectacle, Élie Semoun revient sur scène avec une nouvelle galerie de portraits plus originaux, plus profonds,



AVIS AUX AMATEURS. Il reste encore quelques places pour applaudir Élie Semoun... mais ça ne devrait pas durer ! PHOTO FRANCK BOILEAU

plus spectaculaires et surtout plus humains. Cerise sur le gâteau, Thiers fera partie des premières dates de ce septième one-man-show que l'humoriste a choisi de roder en province avant de le présenter sur les

scènes parisiennes.

Misant sur la variété, la saison culturelle de Thiers s'ouvre sur toutes les disciplines... Il y aura de la danse le 1^{er} février avec le spectacle hip-hop *In the middle* de la Compagnie Swaggers sur

une mise en scène de Marion Motin, danseuse et chorégraphe qui a travaillé avec Madonna, Stromae et Christine and the Queens (tarifs : 18 € et 15 €). Du chant le 16 mars avec la *Cause-rie musicale* de Michel Fugain. À mi-chemin entre le concert et la rencontre autour d'un café, le chanteur y dévoile 50 années d'une carrière aux multiples facettes (tarifs : 28 € et 24 €).

Mais aussi du théâtre avec de nombreux rendez-vous proposés par les troupes rassemblant professionnels ou amateurs. Des troupes qui témoignent de la richesse du tissu culturel local. ■

➔ Billetterie. Renseignements au service culturel de la Ville de Thiers. Réservations du mardi au jeudi dans le hall de la salle Espace, de 14 heures à 18 heures ou sur Internet (fnac.com ; carrefour.fr ; francebillets.com, ville-thiers.fr).

JEUNE PUBLIC

Kandid en tournée. Les tout-petits aussi pourront profiter de sorties adaptées à leur âge. Parmi les animations des « Jeunes pousses » réparties sur le territoire de Thiers Dore et Montagne, Kandid assurera plusieurs dates avec son conte musical *Victor et le ukulélé*. Il sera le 13 février à Thiers (tarif unique 7 €), le 18 février à Puy-Guillaume, le 19 à Crevant-Laveine et le 20 à Courpière.

➔ ET AUSSI...

Pamparina. Si on ne connaît pas encore le thème de la 22^e édition de la Pamparina, on sait déjà que le festival de musique de rue de Thiers aura lieu les 5, 6 et 7 juillet 2019.

Creux de l'Enfer. Après l'exposition *Le génie du lieu* à voir jusqu'au 17 février, le centre d'art contemporain accueillera les créations de Vivien Roubaud. Déjà exposé au Palais de Tokyo, au Centquatre à Paris, à la Villa Arson à Nice, l'univers du sculpteur sera à découvrir à partir du mois de mars.

À Lezoux. La dixième édition de l'exposition Lezoom sur l'art se tiendra du 31 mai au 2 juin. Né en 2010, ce rendez-vous offre trois jours d'expression et de découverte de la création actuelle et contemporaine. Organisé par la municipalité, il est ouvert à toutes les disciplines artistiques (graff, dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, collage, installation...).

Le programme est en cours d'élaboration et les artistes intéressés (peintre, sculpteur, photographe, céramiste...), professionnels ou amateurs, peuvent encore candidater jusqu'au 4 mars auprès de la mairie de Lezoux (04.73.73.01.00)

Un été rythmé par les Concerts de Vologne et les Nuits classiques de Thiers

Les mélomanes seront comblés cet été avec deux festivals aux programmations alléchantes : les Concerts de Vologne en juillet et les Nuits classiques de Thiers en août.

La 42^e édition des Concerts de Vologne se déroulera du 8 au 28 juillet avec 14 rendez-vous payants et trois gratuits, et toujours une grande fête le 14 juillet à Vologne-Ville. Au programme : des grands noms du jazz (André Ceccarelli, Fiona Monbet ou Diego Imbert), la voix de Noëmi Waysfeld, le piano de Vanessa Wagner ou le violoncelle de François Salque et de très grandes formations comme le Trio Karénine ou le quatuor Hermès qui assurera le concert de clôture le 28 juillet, à l'église Saint-Genès de Thiers.

Quelques jours plus tard, les 7^e



À PUY-GUILLAUME. Avec les Concerts de Vologne, Chanane se produira aux côtés des collégiens de Puy-Guillaume et de La Monnerie-le-Montel.

Nuits classiques de Thiers organisées par les Rencontres Arioso débiteront par un stage de

chant choral avec Blanche Latour, du 28 juillet au 2 août (les inscriptions ouvriront en début

d'année). Après le concert de clôture du stage, le 2 août, les rendez-vous se poursuivront les 20 et 25 août (3 concerts) puis le 28 septembre avec « Olivia Steindler, une violoniste italienne, première femme à avoir interprété l'intégrale des Caprices de Paganini en concert, un trio de musique baroque voix violoncelle et clavecin, le Trio Jenlis (harpe violon et violoncelle). Les concerts du mois d'août seront tous précédés d'une master classe avec les artistes, gratuite et ouverte au public ».

Plusieurs rendez-vous dès ce printemps

En attendant l'été, les deux associations font leurs gammes avec des rendez-vous dès ce printemps. Les Rencontres Arioso viennent de créer « les peti-

tes nuits classiques et jazzy » avec deux rendez-vous à Thiers : le duo Magie Tzigane (le 15 mars) et une soirée de jazz power manouche avec Turbo Niglo (le 24 mai). Toujours à Thiers, Les Concerts de Vologne organisent un grand concert symphonique et choral avec la *Messa di Gloria* de Puccini. En première partie, les solistes internationaux David Haroutunian au violon et Armance Quero au violoncelle interpréteront le double concerto de Brahms (le 4 mai). Deux projets scolaires verront également le jour : le 29 mars, à Puy-Guillaume, avec un concert de Chanane accompagné des collèves de Puy-Guillaume et La Monnerie et le 11 mai, à Vologne-Ville, où 160 écoliers seront sur scène dans un spectacle inspiré des contes d'Isabelle Aboulker. ■

Retour
SOMMAIRE

► **Jeudi 10 janvier**



La Monnerie-le-Montel. L'heure des tout-petits. À 10 heures, l'Heure des tout-petits revient avec le thème Reines et rois, à la bibliothèque Au fil des pages. Réservée aux bébés lecteurs (0-5 ans). Entrée libre. Tél. 06.84.65.16.89.

De jeunes amis inséparables



Il y avait 17 enfants pour le raconte tapis, un record pour les animatrices du salon lecture.

Retour
SOMMAIRE

À la bibliothèque municipale, autour du tapis *Quatre amis dans la neige*, que la médiathèque départementale avait envoyé, il y avait 17 jeunes enfants que sept assistan-

tes maternelles avaient accompagnés à cette matinée de rencontres.

Un record pour une matinée de contes qui avait ravi les animatrices de la bibliothèque et Brigitte, la conteuse du salon lecture.

Des jardins partagés à Courpière

De nombreux projets aussi à Courpière, que détaille la maire Christiane Samson.

Quartier Jules-Ferry. Le réaménagement de la place Jules-Ferry doit démarrer dans l'année, annonce Christiane Samson. Au programme : démolition de bâtiments communaux vétustes et vacants pour réorganiser le tracé de la rue et créer un espace public plus agréable. Plus vert, plus lumineux, plus convivial. Un aménagement estimé à 350.000 €. Une réunion de quartier aura lieu le 16 janvier à 16 heures sur place pour présenter les différentes hypothèses à la population.

Jardins partagés. Cette année, la mairie va mettre à disposition « pour une somme dérisoire » des terrains à des privés qui souhaitent les cultiver. Une dizaine de foyers se sont déjà montrés intéressés, il reste des places.

Église. La troisième et dernière tranche de la restauration extérieure de l'église Saint-Martin



PREMIÈRE. La mairie va louer des terrains à des privés qui souhaitent les cultiver. PHOTO D'ILLUSTRATION

devrait être réalisée en 2019. Les murs sud, nord et une partie des toitures sont concernés, pour un coût de 400.000 €.

Police de l'eau. Près de 600.000 € doivent être consacrés en 2019 à l'assainissement (avenue de Thiers et rue de l'Abbé-Dacher), à l'autosurveillance du

déversoir d'orage de la rue Voltaire et à l'étude de la restructuration de la station principale d'épuration.

Accessibilité. L'espace Coubertin et l'église Saint-Martin seront mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) pour environ 25.000 €. ■

Retour
SOMMAIRE



ENVIRONNEMENT ■ 1,3 million d'euros d'aides avec « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Investir aujourd'hui, économiser demain

Labellisée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), la commune de Thiers a profité d'un vaste financement pour ses dernières actions en faveur des économies d'énergie.

Maud Turcan

maud.turcan@centrefrance.com

La Ville de Thiers a réalisé plus de 1,3 million d'euros de travaux entrant dans le cadre du label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV). Ces travaux en faveur de l'environnement et des économies d'énergie ont été largement aidés par l'État avec plus de 824.000 € financés par le Fonds de transition énergétique. Concrètement, les chantiers ont concerné l'isolation de l'école primaire du Moutier (555.000 € subventionnés à hauteur de 55 %), la rénovation des anciens vestiaires d'Iloa (243.000 € financés à 80 %), l'achat de sept véhicules électriques pour les services techniques et l'installation de bornes de recharge (215.000 € dont 46 % de subvention), le remplacement de 59 armoires astronomiques (pour piloter l'éclairage public) et le passage en LED de près de 400 points lumineux sur environ 4.000 répartis sur la commune (290.000 € dont 77 % de subvention).

« Ce fort taux de subvention a



SERVICES TECHNIQUES. Sur 215.000 € d'investissement pour l'achat de sept véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge, la Ville de Thiers a touché 100.000 € dans le cadre du dispositif TEPCV.

permis d'accélérer des investissements que la collectivité avait prévus. Malheureusement, ce dispositif a disparu... Il faudra rester attentif aux nouvelles

aides qui pourraient nous permettre d'aller plus loin. Quoi qu'il en soit, nous devons continuer nos efforts, en fonction des possibilités financières de la

commune », a expliqué Thierry Barthélémy, adjoint au maire en charge de la voirie.

Au final, Thiers aura obtenu plus de 1,3 million d'euros d'aides car, au-delà des 824.000 € de subventions, la commune a également bénéficié de plus de 530.000 € supplémentaires en certificats d'économies d'énergie (CEE). Schématiquement, ces crédits supplémentaires sont financés



« Il faudra rester attentif aux nouvelles aides qui pourraient nous permettre d'aller plus loin ».

THIERRY BARTHÉLÉMY Adjoint au maire de Thiers

par les entreprises qui polluent et attribués – pour financer de nouveaux projets en faveur de l'environnement – aux collectifs TEPCV qui ont investi et fait des économies d'énergie.

Un impact sur la consommation d'énergie au niveau du chauffage, de l'électricité et des carburants

À Thiers, ces CEE ont permis de financer à 100 % certains chantiers. Toutes les fenêtres de l'école Émile-Zola et du service du Renouvellement Urbain (rue Barante, dans l'ancienne Banque de France) ont été changées ainsi que quelques-unes de la mairie pour une facture de plus de 453.000 €. La chaudière du cinéma a été remplacée (24.550 €). Le toit-terrasse de la mairie a été rénové (28.800 €). Les combles des écoles des Garniers et du Fau, de la maison des associations et du service culturel ont été isolés (28.000 €).

« Toutes ces mesures vont avoir immédiatement un impact sur la consommation d'énergie au niveau du chauffage, de l'électricité et des carburants », se réjouit Thierry Barthélémy. Ravi de « faire des économies et d'investir sans surcoût pour la collectivité », l'adjoint n'en oublie pas pour autant le but premier de ces opérations : moins polluer. ■

80.000 € d'économie avec l'extinction de l'éclairage public de nuit

En éteignant l'éclairage public la nuit, la Ville de Thiers avait un double objectif : faire des économies en réduisant sa consommation d'électricité et protéger l'environnement et la biodiversité perturbés par la pollution lumineuse nocturne.

Lancée le 20 juillet 2017, l'expérimentation a été concluante selon le comité de suivi regroupant des représentants de la mairie, la sous-préfecture, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers et la population. L'économie sur la facture d'électricité se monte à 80.000 €, auxquels il faut ajouter 35.000 € économisés grâce au passage en LED de



LUMIÈRE. Actuellement, l'éclairage public s'éteint de 0 h 30 à 4 h 30.

près de 10 % de l'éclairage (voir ci-dessus). Logiquement, la Ville a décidé de poursuivre l'extinction de l'éclairage public la nuit.

« Il n'y a pas eu d'impacts négatifs sur la sécurité. Au contraire, on a même constaté une baisse des incivilités notamment moins de bruit en centre-ville ce qui a permis aux gens de dormir les fenêtres ouvertes cet été... », assure Thierry Barthélémy, adjoint au maire en charge de ce dossier.

Des horaires variables

Selon l'élu, le seul retour négatif concernait les gens qui prennent le travail très tôt. Point dont la municipalité a tenu

compte pour élaborer son nouveau dispositif mis en place depuis le 1^{er} janvier. Désormais, les horaires varient en fonction des saisons. Actuellement, dans la période qui va du 1^{er} septembre au 15 mai où les jours sont les plus courts, l'éclairage s'éteint de 0 h 30 à 4 h 30 pour permettre aux gens qui doivent aller travailler tôt d'avoir de la lumière. Du 16 mai au 15 août, il s'éteindra à 1 heure et ne sera pas rallumé car le soleil se lève de bonne heure. Du 16 août au 1^{er} septembre, pour faire la liaison entre l'été et l'hiver, il sera éteint de 1 heure à 5 heures. ■

Retour
SOMMAIRE